

# Vivre pleinement l'Aïd al-Adha sans sacrifier d'animal

## Aïd el-Kébir



[Pour garder un œil ouvert sur le fait musulman, téléchargez notre application en un clic et recevez nos notifications.](#)

Contrairement à une croyance couramment répandue, les premiers musulmans n'ont jamais considéré qu'il était obligatoire de sacrifier un animal durant [la période de l'Aïd el-Kébir](#), point culminant du [grand pèlerinage](#). L'idée que cet acte fait partie des obligations cultuelles s'est imposée au fur et à mesure du temps, jusqu'à devenir une sorte de trait identitaire complètement caricatural qu'il faudrait respecter, sous peine d'être réprimandé par Dieu.

Dans le contexte de nos sociétés contemporaines, dominées par une consommation de masse, sacrifier un animal sous prétexte de répondre à

un appel divin lié au geste d'Abraham a-t-il encore un sens ? D'autres voies sont possibles, et des musulmans les explorent depuis plusieurs années.

## Faut-il vraiment sacrifier un animal lors du grand pèlerinage ?

Pour comprendre la problématique posée par le sacrifice rituel de millions d'animaux durant l'Aïd el-Kébir, un petit retour historique est nécessaire. Avant la révélation coranique, il existait deux pèlerinages à La Mecque ; la *omra*, ou petit pèlerinage, concernait les populations sédentaires mecquoises et le *hajj*, ou grand pèlerinage, concernait, pour sa part, les tribus bédouines qui parvenaient à proximité de La Mecque, pour y pratiquer leurs rites, parfois après plusieurs mois de voyage. Le Prophète Muhammad (PBSL) va restaurer l'orientation monothéiste des deux pèlerinages, en lien avec l'histoire et le périple d'Abraham dans la péninsule arabe.

Sur un plan plus technique, il existe trois modalités d'accomplissement du grand pèlerinage : pour l'*ifrâd*, le pèlerin accomplit uniquement le *hajj* sans lui associer une *omra* ; pour le *tamattu'*, le pèlerin accomplit une *omra*, puis il se désacralise avant de revêtir à nouveau son vêtement de pèlerin pour le *hajj* ; pour le *qirân*, le pèlerin reste en état de sacralité entre le *hajj* et la *omra*, que cette dernière soit accomplie avant ou après le grand pèlerinage.

Les pratiques sacrificielles aux divinités existaient bien avant l'avènement de l'islam, et le Coran s'en fait l'écho en mentionnant les chameaux immolés durant la période du pèlerinage (Coran 22, 36-37). De nombreux musulmans ignorent aujourd'hui que, d'une part, les habitants de La Mecque ne sont pas concernés par ce sacrifice rituel ; d'autre part, l'*ifrâd* est la modalité du *hajj* la plus recommandée chez les savants malikites et elle ne nécessite pas de sacrifice d'animal.

De plus, même pour les autres modalités du pèlerinage, le Coran prévoit une possibilité de rite de substitution au sacrifice par un jeûne de trois jours durant le pèlerinage puis de sept jours une fois rentré chez soi (Coran 2, 196). Nous sommes donc loin, très loin des discours entendus parfois dans la bouche d'imams et de prédicateurs qui culpabilisent les musulmans ne sacrifiant pas de bêtes pour l'Aïd el-Kébir en les menaçant d'une réprobation divine.

Sur le plan historique, les sources musulmanes indiquent que les premières générations de musulmans n'ont pas considéré le sacrifice d'une bête comme une obligation religieuse stricte. C'est ce qui est rapporté de la part des compagnons les plus proches du Prophète comme Abû Bakr et Omar. Abû-l-'alâ al-Kâsânî, savant d'importance majeure au sein de l'école hanafite, rapporte également ce propos du compagnon du Prophète Abû Mas'û al-Ansârî : « *J'ai vu passer devant moi peut-être un millier de brebis sans que je n'en achète une seule pour le sacrifice de l'Aïd, de peur que mon voisin puisse croire que c'est une obligation.* » (1) C'est par la suite, et progressivement, que le sacrifice va prendre [les traits identitaires](#) et d'obligation stricte telle qu'elle est pensée et mise en œuvre par de nombreux musulmans.

*L'offrande à Dieu consiste ici d'abord et avant tout à adopter un mode de vie sain et à accompagner la prière, qu'elle soit quotidienne ou liée à la fête, par le geste continu de bien et d'aide aux plus pauvres.*

## **Le Prophète était à l'écoute des plus pauvres, et nous ?**

Un autre aspect lié au sacrifice concerne [la redistribution de nourriture au profit des plus pauvres](#). De ce point de vue, il faut vraiment prendre le temps de lire, de relire et de méditer les textes de l'islam pour comprendre

l'état d'esprit du Prophète et de ses contemporains sur ce sujet. Le contexte général est le suivant : tout d'abord, le Coran nous restitue le contexte d'une société vivant principalement dans le cadre d'une économie de subsistance où l'accès à la viande était difficile pour une majorité de gens, soit pour des raisons de pauvreté, soit pour les difficultés d'accès à de la nourriture carnée. Ensuite, après son installation à Médine, le Prophète a eu à gérer une situation de difficulté économique majeure pour les émigrés mecquois, avec des familles d'émigrés en grande détresse qui étaient prises en charge par leurs coreligionnaires médinois.

Dans un tel cadre, on comprend que le Coran et le Prophète insistent sur la dimension sociale liée au rite. D'un côté, le Coran écarte toute la superstition consistant à croire que le sacrifice d'une bête puisse apporter quelque chose de supplémentaire à Dieu : *« Ni leur chair, ni leur sang ne peuvent atteindre Dieu (pour qu'Il vous accorde Ses faveurs) ; ce qui peut l'atteindre, c'est que vous vous prémunissiez (auprès de Lui). »* (Coran 22, 37)

De l'autre, le Prophète investit le sacrifice d'un sens éminemment social : *« "Celui d'entre vous qui immole une bête pour la fête du sacrifice, qu'il n'en conserve aucune viande chez lui au-delà de trois jours." Lorsque vint l'année suivante, les gens s'interrogèrent : "Ô, Messenger de Dieu, devons-nous procéder comme nous l'avons fait l'an dernier ?" Celui-ci leur répondit : "Mangez, distribuez et conservez-en. L'an dernier, les gens étaient dans l'indigence et j'ai voulu que vous les soulagiez". »* (Al-Bukhârî et Muslim)

Là aussi, il semble que le sens profond lié à la redistribution de nourriture au profit des plus pauvres a progressivement été laissé de côté pour que l'Aïd devienne un moment de paraître et d'ostentation devant les gens. C'est ce que rapporte l'imam Malik, fondateur de l'école éponyme, du

célèbre compagnon du Prophète, Abû Ayyûb al Ansârî : « À notre époque, nous sacrifions une seule brebis, un individu se contentait de ce sacrifice pour lui-même et pour l'ensemble de sa famille. Puis les gens ont exagéré jusqu'à ce que cela ne devienne (qu'exhibition et concurrence). » (2)

## Vivre le sens profond du don de soi

Aujourd'hui, il est crucial de repenser le sens même du sacrifice dans une société où l'économie d'abondance et la surconsommation sont la règle, y compris chez la plupart des fidèles des traditions religieuses. Il est curieux de voir des musulmans arc-boutés sur la nécessité du sacrifice de l'Aïd alors que divers aspects des rites du pèlerinage ont été modifiés avec des justifications religieuses qui masquent à peine la volonté des autorités saoudiennes d'accueillir toujours plus de pèlerins. De 20 000 personnes au début du XXe siècle, nous sommes passés à près de trois millions avant la crise de la Covid-19, et l'objectif affiché est d'accueillir, à terme, aux alentours de six millions de pèlerins. Pour le respect de la pureté des rites, on repassera.

Sur un plan factuel, il faut comprendre l'ampleur de la problématique à plusieurs niveaux ; sous prétexte de respecter un rite ancestral censé s'inscrire dans une tradition plurimillénaire, ce sont des millions d'ovins qui sont sacrifiés dans des conditions souvent déplorables. On peut déjà citer le cas des sacrifices pratiqués à La Mecque où des animaux, réunis par centaines dans des salles d'abattage exigües, sont tués et entassés immédiatement les uns sur les autres. Il a fallu que des vidéos circulent sur le Net ces dernières années pour que les autorités du pays commencent à réagir. Elles proposent désormais aux pèlerins de substituer le sacrifice sur place – qui, au demeurant, n'a plus aucun sens spirituel ni pratique – par l'envoi d'un don dans un pays tiers pour un sacrifice au profit des plus pauvres.

Dans les pays du Maghreb et d'Afrique subsaharienne, les banques rivalisent de publicités pour des prêts bancaires, avec intérêts, afin que les musulmans puissent acheter leur mouton à crédit, un comble pour un rite sensé avoir été établi au profit des plus pauvres. Dans nos pays industrialisés, où la nourriture carnée fait partie du quotidien des musulmans, on trouve une justification identitaire à la pratique du sacrifice qui n'a plus aucun effet concret sur cet aspect de redistribution.

Que des musulmans revendiquent la perpétuation d'un rite qu'ils croient ancestral, cela leur appartient. Mais d'autres musulmans voient dans le rite sacrificiel avant tout le don de soi en direction des plus démunis, comme le Coran l'indique à plusieurs reprises. Ces musulmans lisent les textes de l'islam comme leurs coreligionnaires et ils trouvent dans la simplicité du Prophète et dans sa vie extrêmement modeste une source d'inspiration forte pour repenser le sens du sacrifice sans abattre d'animal. L'offrande à Dieu consiste ici d'abord et avant tout à adopter un mode de vie sain et à accompagner la prière, qu'elle soit quotidienne ou liée à la fête, par le geste continu de bien et d'aide aux plus pauvres.

(1) Abû-l-'Alâ' al-Kâsânî, *Badâ'i' al-sanâ'i' fî tartîb al-charâ'i'* (Les plus belles œuvres dans la manière d'ordonner les lois), Beyrouth, Dâr al-kutub al-'ilmiyya, 1997, 10 tomes, t. 6, chapitre des types et des règles d'abattage sacrificiel, p. 277.

(2) Mâlik ibn Anas, *Al-Muwattâ* (La doctrine établie), Beyrouth, Dâr Ihyâ' al-turâth al-'arabî, 1997, 4 tomes, t. 3, chapitre des sacrifices, p. 109

**En partenariat avec le magazine [Salamnews](#)**

\*\*\*\*\*

**Omero Marongiu-Perria** est sociologue des religions. Membre du groupe interreligieux national Théologie en dialogue, animé par le Service national pour les relations avec les musulmans (SNRM), il est l'auteur de l'ouvrage

*L'islam et les animaux*, aux éditions Atlande (avril 2021, 12 €).

Lire aussi :

[Aïd al-Adha : ce qu'il faut savoir sur cette fête et ses règles en 13 questions](#)

[Aïd el-Kébir : le sacrifice par procuration, une pratique tendance](#)

[Célébrons la vie avec un Aïd-el-Fitr vegan](#)

[Fêter l'Aïd al-Adha avec conscience](#)